

main-d'œuvre de Terre-Neuve permettent dès maintenant d'effectuer un tel changement. Depuis environ huit ans, on a affecté à l'aménagement de nouvelles fabriques de transformation et de moyens de transport frigorifiques, dans la province, 10 millions de dollars, fournis presque en entier par des gens de Terre-Neuve.

En s'intéressant activement à remettre sur pied notre industrie de la pêche, le ministère fédéral des Pêcheries nous apporte un précieux encouragement. On ne saurait accorder à notre province une autre forme d'aide qui produise des effets aussi durables dans la vie économique de notre population. Il est heureux que les services techniques de ce ministère prennent un vif essor à cette première étape de notre entrée dans la Confédération.

La province de Terre-Neuve ne se tient pas à l'écart, laissant le gouvernement fédéral apporter les rectifications qui s'imposent en cette période de mise au point. Elle s'emploie courageusement à mettre ordre à ses affaires. On entreprend avec zèle des relevés des ressources latentes; on utilise les deniers de la province pour imprimer un élan à l'essor industriel, et les capitaux de particuliers de la province font l'objet de placements considérables. Plusieurs des fabriques qui produisent une foule de denrées d'usage local, employant plusieurs milliers de travailleurs, ont virilement soutenu le choc de la concurrence des grandes usines des autres provinces, en perfectionnant leurs méthodes et en livrant la lutte. Il faut surtout que les installations et les services d'utilité publique, qui relèvent du dominion, soient mis à date aussitôt que possible. Ces moyens forment le complément du progrès industriel. Il est vrai que les

sommes affectées à la défense, qui prennent la part du lion des finances publiques, revêtent une importance de premier plan. Toutefois, dans cette période de transition, il est urgent que Terre-Neuve progresse à l'égard des autres provinces, et que le niveau économique des Terre-Neuviens atteigne celui des autres Canadiens.

Je n'ai pas le temps, et d'ailleurs ce n'est pas le moment, d'exposer par le menu le rôle du gouvernement fédéral dans ces questions. Mais je mentionnerai deux problèmes relatifs à l'industrie, laquelle forme le thème de mon allocution. Le premier ministre de la province les a maintes fois mis en relief. Sauf erreur, la charte de la Banque d'expansion industrielle lui interdit d'aider l'industrie de la pêche. Je me demande pourquoi! Certes, une industrie aussi essentielle et qui, grâce aux méthodes modernes promet tant, ne devrait pas être exclue du champ d'activité de cette institution. Une autre fonction que le gouvernement fédéral pourrait remplir à juste titre est de participer plus activement aux relevés des ressources industrielles dont le financement grève le budget de la province.

J'ose croire que je n'ai pas indûment retardé le débat. Mon intervention se borne à répondre au besoin, mentionné au début de mon allocution, de faire mieux connaître au reste du Canada notre province et ses problèmes.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Grant: Honorables sénateurs, je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au lundi, 12 février, à 8 heures du soir.